



PETITION

PROTEGEONS LES MAISONS DE LA RUE DANTON ET LE SEUL QUARTIER PAVILLONNAIRE ET HISTORIQUE DE FLEURY-LES-AUBRAIS

Dans la modification n°3 du PLUm, la mairie de Fleury-les - Aubrais demande d'identifier « Bâtiments ou ensembles de bâtiments remarquables » deux quartiers.

Ainsi, **l'association des Riverains du Clos de Lapanty demande :**

1- d'identifier et protéger les maisons n°22-26-28-30 rue Danton, les seules construites entre la rue Carnot et la rue Dessaux, indispensables donc pour conserver l'identité pavillonnaire et historique du quartier.

2- d'identifier et protéger dans son ensemble notre quartier pavillonnaire et historique, rue Lazare Carnot, rue Danton, rue de Joie, rue Arago.

Ce quartier est composé de 57 maisons de la reconstruction d'après-guerre et de maisons de la fin XIXème, début XXème ayant survécu aux bombardements de la guerre 39-45.

Les maisons de la fin XIXème, début XXème sont toutes identifiées à l'article L .151-19 du code de l'urbanisme et de ce fait elles ne peuvent être ni démolies ni dénaturées. De façon injuste les maisons 26-28-30 de la rue Danton sont les seules à ne pas être identifiées.

Protégeons les maisons de la rue Danton et le seul quartier pavillonnaire et historique de la commune.

Protégeons les maisons de la rue Danton et le seul

